

AJUSTEMENTS D'ÉQUITÉ SALARIALE ET TAUX HORAIRES MAXIMUM AU 1ER AVRIL 2011 POUR LE RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Personnel salarié	Ajustement (%)	Taux au 1er avril 2011 (\$)
11-Éducatrice	8,95%	21,65
12-Aide-éducatrice	3,55%	15,19
21-Responsable de l'alimentation ou cuisinière	7,15%	17,78
22-Préposée	0,47%	13,25
31-Agente-conseil en soutien pédagogique & technique	9,97%	22,95
32-Agente de conformité	8,54%	20,36
41-Adjointe administrative	2,56%	21,65
42-Commis comptable	3,26%	17,14
42-Secrétaire comptable	3,26%	17,14
43-Secrétaire-réceptionniste	5,26%	15,83
Personnel d'encadrement		
52- Directrice adjointe en installation (type 1)	10,87%	27,48
52- Directrice adjointe en installation (type 2)	13,48%	28,12
52- Directrice adjointe en installation (type 3)	16,08%	28,76
53- Directrice adjointe du bureau coordonnateur (type 1)	5,63%	26,17
53- Directrice adjointe du bureau coordonnateur (type 2)	10,87%	27,48
54- Directrice adjointe à l'administration	10,87%	27,48

Note : Les taux horaires au 1er avril 2011 incluent les paramètres d'augmentations salariales de 2% des années 2006 à 2009. Les paramètres d'augmentations salariales des années 2010 et 2011 seront à déterminer.